Consultation publique sur le cadrage et les hypothèses du Bilan prévisionnel à l'horizon 2050

Réponse générale :

Il est clair, comme affiché, que but de l'étude est la réduction de l'empreinte carbone française.

Le document soumis à commentaire stipule parfaitement que '' l'objectif de ce travail prospectif ne se borne pas à décrire les mix cibles à long terme : il vise également à caractériser le chemin nécessaire pour atteindre les différentes cibles possibles'' et qu'il doit '' étudier en détails plusieurs trajectoires contrastées (scénarios) pour l'évolution du système électrique''. Qu'il s'agisse d'un chemin ou d'une trajectoire, l'un ou l'autre doivent par définition même de leur dénomination comprendre un point de départ et un ou plusieurs points d'arrivée. On compare chacun des points d'arrivée au point de départ.

Or l'étude proposée ne comporte que des points d'arrivée choisis de manière très arbitraire et pas de point de départ, ce qui est aberrant pour un chemin ou une trajectoire.

De fait, le point de départ, s'il n'est ni mentionné ni évalué, est bien connu, c'est la situation actuelle, avec 70 à 75% de nucléaire, 10 à 15 % d'hydraulique, très peu de fossile et le reste en intermittents.

C'est par rapport à cette situation actuelle que les scénarios retenus devraient être évalués, sinon la trajectoire ne sera pas prise en compte.

Bien que ce ne soit pas l'objet de la consultation, on peut constater que par rapport à la situation actuelle, tous les scénarios proposés vont remplacer dans des proportions plus ou moins élevées le nucléaire à 6 g de CO2 par kWh par de l'éolien à 14.1 g/kWh et du photovoltaïque à 55 g/kWh (valeurs ADEME, référence nationale), **ce qui ne peut qu'augmenter notablement les émissions de CO2. Plus on va substituer, plus on va émettre de CO2, c'est inéluctable.**

Par ailleurs, il est clairement prévu que l'intermittence de ces sources va conduire à diminuer les exportations et à augmenter les importations, alors que le mix européen avec lequel la France échange est et restera plus carboné que la production française. **Au lieu de décarboner par ses exportations le mix européen, la France augmentera par ses importations sa propre empreinte carbone**, ce qui viendra s'ajouter à l'augmentation due à la substitution du nucléaire par des intermittents.

Donc même sans tenir compte d'une éventuelle production de complément à partir du gaz qui pourrait s'avérer nécessaire pour assurer la flexibilité (comme cela va être le cas en Belgique et très probablement en Allemagne), ce qui va évidemment aggraver les rejets de CO2, **les scénarios présentés vont tous dans le sens d'une augmentation de l'empreinte carbone française par rapport à la situation actuelle.**

On peut donc se demander quelle est l'incitation à les étudier dans le cadre d'une stratégie bas carbone, alors qu'ils vont tous en sens inverse du but recherché.

J. Simonnet